

Coup d'œil

Taux annuelle moyenne d'augmentation	juillet	août
	%	%
Secteur privé	0,5	2,0
Secteur public	2,1	2,1
Tous les règlements	1,7	2,0

Dans ce numéro

	page
Coup d'œil	1
Conventions conclues en août	1
Règlement des salaires	2
Règlements du mois d'août	3
Sommaire de règlements choisis	4
Principales négociation en cours	4
Index des prix à la consommation	5

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400, avenue University, 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Par télécopieur : 416 326-1277
Par courriel : cbis@ontario.ca

Conventions conclues en août

En août, 11 conventions collectives, dont chacune touche au moins 200 employés, ont été ratifiées. Ces conventions se rapportent à 11 980 employés, dont 59 % travaillent dans le secteur public (7 064). Par industrie, la plupart des employés travaillent dans le secteur commerce et finances (5 500) et dans les autres services (2 970).

L'augmentation annuelle moyenne globale du taux de salaire de base a été de 2 % en août, une hausse par rapport à 1,7 % enregistré le mois dernier. Dans le secteur public, 5 conventions ont été conclues pour une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2,1 %, inchangée par rapport à juillet. Dans le secteur privé, 6 conventions ont été ratifiées pour une augmentation de salaire annuelle moyenne de 2 %, une augmentation par rapport à 0,5 le mois précédent.

Parmi les règlements importants conclus en août, notons une convention entre la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et le Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Cette convention, d'une durée de quatre ans, vise 5 500 employés et comprend une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,9 %. Bruce Power LP et la Society of Energy Professionals, représentant 850 employés, ont conclu une convention d'une durée de 12 mois qui comprend une augmentation de salaire générale de 3 %. Cara Operations (les restaurants Chalet Suisse) a conclu avec l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) un règlement visant 2 660 employés. Le règlement comprend une restructuration des salaires et une augmentation de salaire annuelle moyenne de 1,9 % sur 60 mois. Une décision arbitrale provisoire rendue pour l'hôpital régional de Windsor et le SEFPO, visant 386 employés, incluait une augmentation de salaire de 3,25 % pour la première année de la convention collective renouvelée. L'année suivante, les augmentations de salaire seront déterminées soit par une convention entre les parties, soit par décision arbitrale.

Règlements des salaires

Augmentation annuelle moyenne, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Secteur privé	6	4 916	2,0
Secteur public	5	7 064	2,1
Tous les règlements	11	11 980	2,0

Augmentation annuelle moyenne, les trois années courantes

	Données à ce jour		
	2009 %	2008 %	2007 %
Secteur Privé	1,3	2,0	2,9
Secteur Public	2,4	3,1	3,1
Tous les règlements	2,2	2,7	3,0

Augmentation annuelle moyenne par secteur industrie, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Manufacturière	3	1 096	1,1
Commerce et finances	1	5 500	1,9
Transport, communications et services publics	1	850	3,0
Administration publique	1	578	1,6
Éducation et services connexes	1	250	2,7
Services de santé et sociaux	2	736	3,2
Autres services	2	2 970	2,0
Tous les règlements	11	11 980	2,0

Augmentation annuelle moyenne par secteur industrie, les trois années courantes

	Données à ce jour		
	2009 %	2008 %	2007 %
Primaire	3,4	4,1	2,7
Manufacturière	0,8	1,2	2,4
Construction	2,5	3,4	3,2
Commerce et Finances	1,9	2,1	1,9
Transport, communications et services publics	1,6	2,9	3,2
Administration publique	2,0	3,1	2,9
Education et services connexes	3,0	3,1	3,4
Services de santé et sociaux	2,7	3,0	3,0
Autres services	2,2	2,6	3,0
Tous les règlements	2,2	2,7	3,0

Règlements du mois d'août

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne	les douze premiers mois	Nombre approx. d'empl.	Durée de la grille de salaires	Date d'échéance
Manufacturière						
Lear Canada (usine à Whitby)	TCA	0,3*	0,0	450	36	2012-08-31
Ridgewood Industries	TUAC	6,8	6,8	303	36	2012-03-31
TRW Canada	Association des employés de Thompson Products	-2,9* ¹	-9,7	343	36	2012-04-30
Commerce et finances						
Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	SEFPO	1,9	1,8	5 500	48	2013-03-31
Transport, communications et services publics						
Bruce Power LP (professionnel/supervision)	Energy Prof Society	3,0	3,0	850	12	2010-12-31
Administration publique						
Gouvernement de l'Ontario (Ingénieurs/Arpenteurs)	Ingénieurs Gouvernement de l'Ontario (PEGO)	1,6	2,0	578	42	2012-12-31
Éducation et services connexes						
Université de Laurentienne (bureau/entretien/opérations)	Association des employés de l'Université Laurentienne	2,7	2,8	250	36	2012-06-30
Services de santé et sociaux						
Hôpital de Bridgepoint (infirmiers/professionnels)	SCFP	3,1	3,2	350	36	2011-03-31
Hôpital régional de Windsor (paramédical/soutien/professionnel)	SEFPO	3,2 ²	3,2	386	12	2010-03-31
Autres services						
Cara Operations (restaurants Chalet Suisse)	TUAC	1,9 ³	7,9	2 660	60	2014-05-31
Hurley Corp (Pearson Intl Airport)	Manoeuvres	3,0	3,0	310	36	2012-06-30

* Y compris les clauses et/ou les estimations de primes de vie chère

¹ Réactivation des indemnités de vie chère à la 3^e année de la convention / grille de salaires à deux étages

² Sentence d'arbitrage provisoire - salaires de la première année adjugés

³ Restructuration des salaires

Sommaire de règlements choisis

(Données fondées sur les renseignements disponibles)

La Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et le Syndicat des employés et employés de la fonction publique de l'Ontario (5 500 employés)

Une convention renouvelée de quatre ans, en vigueur du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2013

- Augmentations de salaire de 1,75 % la première année et de 2 % chaque la deuxième, la troisième et la quatrième années, en plus d'une prime à la signature pour les employés admissibles
- Améliorations aux prestations pour soins de santé et aux divers congés
- Augmentations de l'indemnité pour chaussures de protection
- Instauration d'un régime d'avantages sociaux pour les employés occasionnels et saisonniers admissibles
- Élimination du « pourcentage en remplacement de prestations » à deux échelons pour les employés saisonniers d'avant et après 2002
- Augmentations des taux de rémunération intérimaire

Bruce Power LP et la Society of Energy Professionals (850 employés)

Une convention de douze mois en vigueur du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

- Augmentation générale de salaire de 3 %; pas de différence pour ajustement au coût de la vie pour la durée de la convention de 2010

Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	Divers syndicats	Canada	13 500	Diverses dates
Divers conseils scolaires	Divers syndicats	Divers endroits	5 800	Diverses dates
Divers municipalités (excluant les commissions de service de police)	Divers syndicats	Divers endroits	8 700	
Commissions de service de police	Asso. de policiers	Divers endroits	4 800	Diverses dates
Hôpitaux	Divers syndicats	Divers endroits	67 000	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers/foyers pour les personnes âgées	Divers syndicats	Divers endroits	30 000	Diverses dates
Universités	Divers syndicats	Divers endroits	8 700	Diverses dates
Ville d'Ottawa (transport en commun)	SUT	Ottawa	2 200	2008-03-31
Bell Canada (commis et associés)	SCEP	Canada	6 700	2009-05-31
Vale Inco	Métallurgistes unis	Sudbury	3 000	2009-05-31
A & P Canada	Divers syndicats	Divers endroits	12 700	Diverses dates
Conseil de la rémunération et des nominations Dans les collèges (personnel enseignant)	SEFPO	Province	8 750	2009-08-31
Pâte et papier	Divers syndicats	Divers endroits	6 200	Diverses dates

Au 31 août, il y avait 157 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	2006	2007	2008	2009 données à ce jour	juin 2009	août 2009	septembre 2009
Canada	2,0	2,1	2,4	0,3	-0,3	-0,9	-0,8
Ontario	1,8	1,8	2,3	0,4	0,0	-1,2	-1,0
Toronto	1,6	1,9	2,4	0,6	0,2	-1,1	-1,0
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	1,7	1,9	2,2	0,6	0,2	-1,0	-0,9
Thunder Bay	1,5	1,0	2,2	0,4	0,0	-1,6	-1,5

*Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76% des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs_type.html. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.